



CONTRAT PASA

Objectifs et prises en charge adaptés à la personne.

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) permet d'accueillir, dans la journée, les résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés, dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux. Le PASA est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 09h00 à 16h00, en dehors des jours de fermeture (jours fériés, période estivale,)

NOM et PRENOM :

Chambre n°

MEDECIN TRAITANT :

DATE D'ADMISSION AU PASA :

Définition du projet :

Prise en charge :

	Activités et/ou ateliers programmés	
	MATIN	APRES-MIDI
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

Ce calendrier est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution du comportement du résident accueilli

Approbation du projet : DATE

Le Médecin coordonnateur

(signature)

Le Résident

(signature)

Avis impossible

Famille

(signature)

Date de sortie :

MOTIF DE SORTIE :

Approbation de la sortie : DATE

Le Médecin coordonnateur

(signature)

Le Résident

(signature)

Avis impossible

Famille

(signature)